PATRIMOINE ■ Confectionnée par l'atelier A.Fresco, le trompe-l'oeil du boulevard de la République reçoit un prix

La fresque est « Pinceau d'Or » 2017

Le concept du Pinceau d'Or est né en 2006, à l'initiative du site www.trompe-l-oeil.info, pour distinguer la plus belle réalisation faite en France pendant l'année.

Cédric Dedieu
cedric.dedieu@centrefrance.com

La finalité du site trompe-l-œil.info est de promouvoir l'art mural urbain, au travers de la plus grande base de données mondiale. Ainsi, depuis chez soi, tout un chacun peut faire le tour de France, d'Europe et du globe, et découvrir toute la richesse que les artistes muralistes mettent en œuvre pour égailler l'œil du passant.

Le site se veut comme un web-musée de la peinture murale, qui permet de garder en mémoire les fresques qui disparaissent au gré des aléas du temps ou de la reconstruction des cités.

Un jury de dix photographes et des internautes qui votent en ligne

Les animateurs de ce « web musée » ont souhaité aller plus loin en créant le concept de Pinceau d'Or : « Le cinéma Français a les César, le théâtre ses Molières, la chanson ses Victoires de la musique ; et pourquoi n'y avait-il rien pour la peinture ? La peinture murale est-elle un art ou non ? Là est toute la question ? »

Pour être élue Pinceau d'Or, la fresque doit répondre à certains critères, qui ont évolué dans le temps mais qui maintenant sont bien déterminés : avoir été réalisée en France, durant l'année en cours et être en ligne sur ce site lors de l'élection.

Cette dernière a généralement lieu durant le mois de février pour laisser le temps d'inclure les fresques réalisées durant le mois de décembre. Les photos proviennent soit d'un des partenaires photographiques (plus de 100) de www.trompe-l-oeil.info ; soit directement des artistes eux-mêmes qui doivent les envoyer directement au webmaster du site. Lors des premières années, ce sont les internautes qui votaient pour élire le Pinceau d'Or. Depuis trois ans maintenant, dix photographes du site composent le jury (10 points), le 11e juré étant constitué par les internautes, qui votent en ligne sur une page dédiée (4 points).

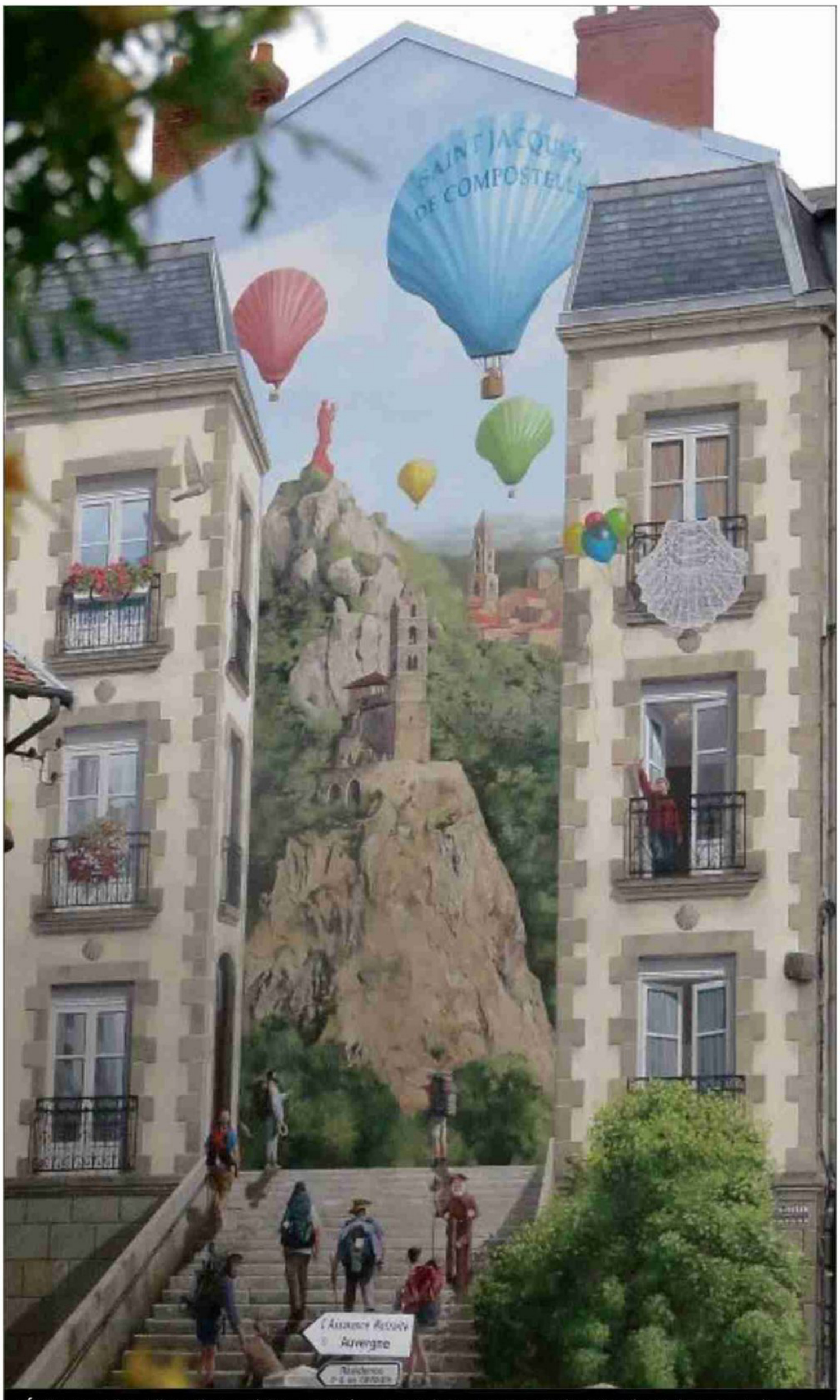

DÉCOR. Pour des milliers d'automobilistes, cette fresque est devenue une carte de visite géante du Puy-en-Velay.

L'Atelier A.Fresco a « marouflé » (collé) sur la façade la fresque au préalable peinte sur des toiles

Pour être élue, la fresque doit disposer de la majorité des votes du jury (8 points/14).

Pour ce millésime 2017, c'est donc l'œuvre de l'atelier A.Fresco qui reçoit le Pinceau d'Or du plus beau trompe-l'œil.

Cette fresque de 230 mètres carrés a pour thème le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle.

Pour les élus de la ville, qui l'ont inaugurée au mois de juin 2017 : « Cette démarche a été entreprise afin de diffuser ce qui fait la fierté patrimoniale du territoire. Dans cette œuvre, Le Puy-en-Velay et ses richesses sautent aux yeux tout comme dans la réalité lorsque l'on arrive de Polignac, de Loudes ou de Saint-Germain-Laprade et que l'on tombe sur ce splendide panorama ».

Ce travail a été réalisé par six personnes

Techniquement, l'Atelier A.Fresco a « marouflé » (collé) sur la façade la fresque au préalable peinte sur des toiles (une vingtaine) en atelier. Ce travail a été réalisé par six personnes et a duré un peu plus d'un mois.

La fresque du boulevard de la République était en concurrence avec une œuvre réalisée par Haut les murs pour la ville de Dole, dans le Jura (Pinceau d'argent) ; et un trompe-l'œil également réalisé par Haut les murs à Chavaney, dans la Loire (pinceau de bronze).

Le site www.trompe-l-oeil.info décerne également chaque année des « Golden street art », ou fresque réalisée par un street-artist. Mais dans ce domaine, la ville est un peu moins en pointe. ■